



Communiqué  
**Grenelle : un leurre et des lignes rouges**



Jean-Michel Blanquer a présenté les conclusions du Grenelle de l'Éducation dans une mise en scène déconnectée de la réalité. La table ronde qui a précédé les annonces du ministre a ressemblé à un exercice d'autosatisfaction, sans jamais entendre la voix des personnels. Les annonces confirment que la « revalorisation historique » promise par le ministre restera un effet d'annonce, un de plus, de ce quinquennat.

En matière financière, l'enveloppe affichée de 700 millions est un leurre car contenant des mesures actées par ailleurs (protection sociale complémentaire, passage en année pleine des mesures 2021). La réalité est 400 millions d'euros pour l'année 2022 soit moins qu'en 2021 (500 millions en année pleine). En dehors d'une légère amélioration sur les promotions pour les milieux et fins de carrière, rien de concret n'est annoncé pour la majorité des personnels. Largement insuffisante, cette enveloppe financière ne permet même pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat de ces dix dernières années. Ces annonces ne sont donc pas à la hauteur du déclassé salarial des personnels du 2<sup>d</sup> degré, qui est pourtant un des facteurs du manque d'attractivité de nos professions comme le montrent, tous les ans, les chiffres des concours de recrutement.

La loi de programmation pluriannuelle est enterrée, le ministre évoquant seulement un élan ou un engagement, ce qui ne sécurise en rien les perspectives pour l'avenir.

Les annonces sur le métier relèvent soit de l'effet d'annonce décalé (en 2021, le ministère de l'Éducation nationale s'engage à dire « bonjour » en début de mail) soit de projets plus dangereux pour nos métiers. La perspective de développement de hiérarchies intermédiaires en appui des personnels de direction, ou pour harmoniser les pratiques de contrôle continu selon l'exemple, pas innocent, pris par le ministre, laisse présager d'une dénaturation profonde de nos métiers. L'utilisation d'heures supplémentaires ou du numérique pour le remplacement ne répond pas aux enjeux de continuité du service public d'éducation. Enfin, l'accent mis sur l'autonomie accrue des établissements dessine les contours d'un système éducatif toujours plus concurrentiel.

Le Snes-FSU rappelle ses demandes : une réelle revalorisation, sans contreparties, qui passe par le dégel de la valeur du point d'indice, la reconstruction des grilles et la revalorisation immédiate notamment pour les débuts de carrière. Une revalorisation significative pour les contractuels, les AED et les AESH doit rapidement être engagée.

Les lignes rouges sont connues (formation hors temps de service, rémunération au mérite, remplacement au pied levé...). Plutôt que de s'en approcher dangereusement, il est temps que le Ministre entende ce que les personnels veulent pour le service public d'Éducation du 21<sup>e</sup> siècle : un service public renforcé, avec des moyens et des personnels revalorisés.

*A Paris, le 27 mai 2021*